

# • La crise financière et le rôle des banques

## 1. Vidéo : Georges SOROS, Un système intrinsèquement défaillant

<http://www.curiosphere.tv/video-documentaire/22-economie-geopolitique/107278-reportage-un-systeme-financier-intrinsequement-defaillant>

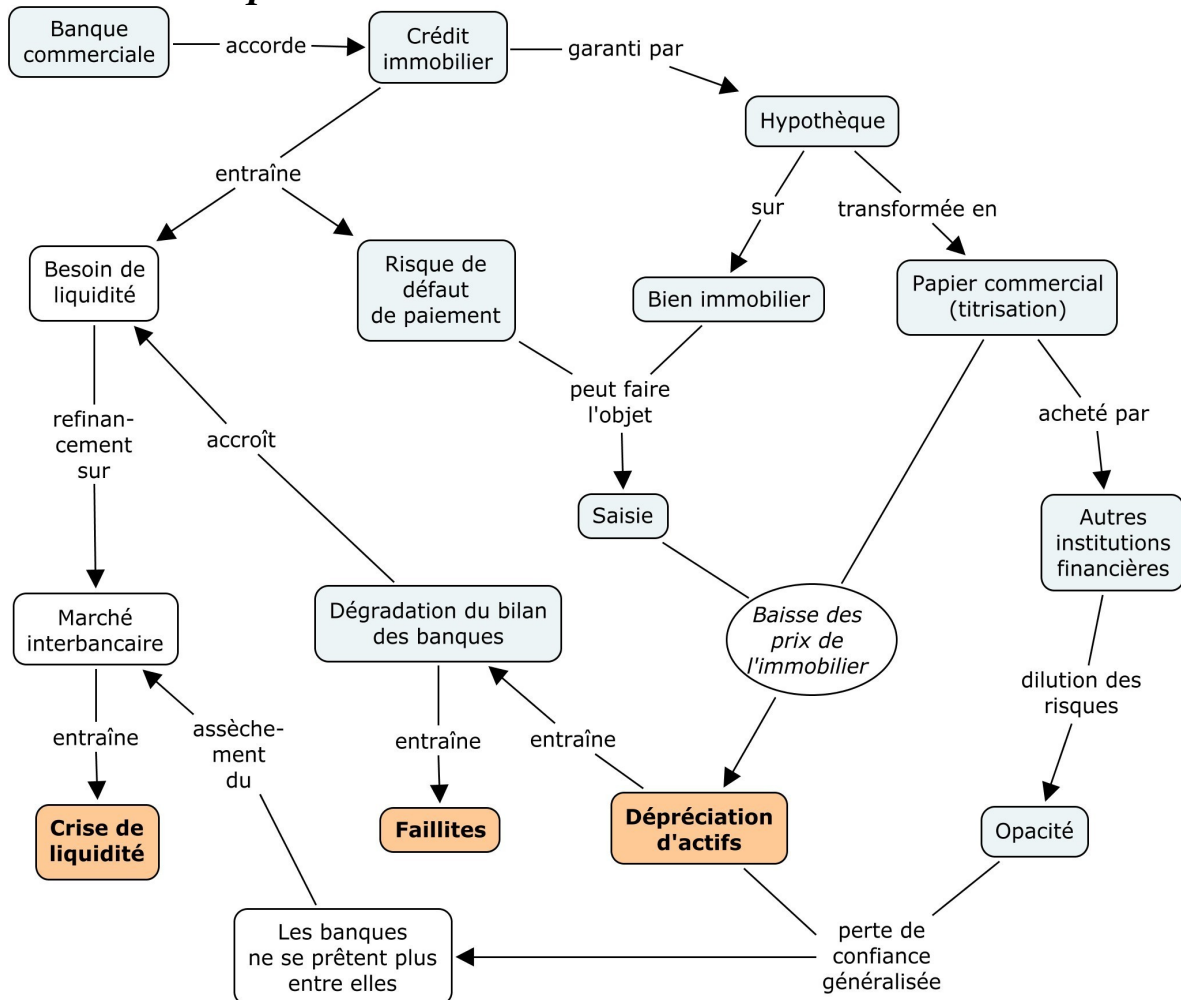
## 2. La transformation du risque

Auparavant, les banques faisaient le crédit, et donc prenaient le risque, le surveillaient, puis encaissaient des fonds au fur et à mesure. Désormais, dans le modèle actuel, essentiellement américain, les banques créent le crédit/le risque mais ne le gardent plus, ne le surveillent plus et s'empressent de le transmettre à d'autres, ce qui pose évidemment un problème. En effet, quand on ne surveille plus le risque, on ne s'en préoccupe plus vraiment. Plus vite le risque est pris, plus vite il peut être transmis, et plus vite une marge sur le passage du risque, et non plus sur son suivi, peut être obtenue. Le modèle bancaire qui était un modèle "création – garde – suivi" devient un modèle "création – titrisation<sup>1</sup> – distribution".

Le risque a donc disparu des établissements où il se trouvait auparavant.

Source : Jean-Paul BETBEZE, Economiste, Fondation Robert-Schumann, *Questions d'Europe*, 22 novembre 2007

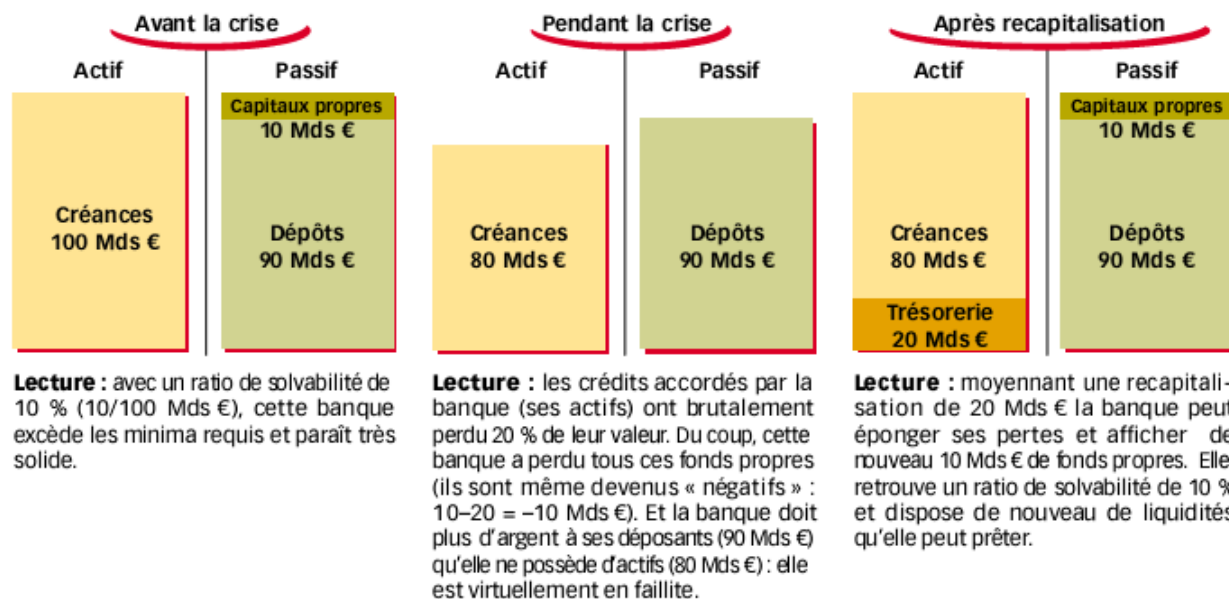
## 3. La crise des subprimes<sup>2</sup> et la crise financière



Source : Frédéric COMBELLE, SES Toulouse, <http://automne-ses.ac-toulouse.fr>

- 1 "Opération par laquelle les établissements bancaires cèdent leurs créances à des organismes, dits fonds communs de créances, qui émettent des titres négociables sur le marché ; transformation, par cette opération, des créances en titres".
- 2 Le "subprime" (ou "crédit à risque") désigne le marché des crédits accordés à des ménages qui n'ont pas accès aux crédits classiques (prime market), faute de moyens.

#### 4. Comment une banque devient insolvable



#### 5. Jusqu'où iront les banques centrales ?

Que peut faire une banque centrale lorsque le système de crédit ne fonctionne plus et qu'il menace de paralyser l'ensemble de l'économie? A cette question, la Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre (BOE), entre autres, s'efforcent depuis septembre 2007 d'apporter des réponses. Sans résultat évident à ce jour. Après avoir baissé leurs taux d'intérêt, les banques centrales semblent n'avoir d'autre choix que de suppléer à la défaillance structurelle des systèmes bancaires. De facto, elles se transforment en prêteur en premier ressort de l'économie

Source : Jacques ADDA, *Alternatives Economiques* - Pratique n°38 - Avril 2009

#### 6. Les nouvelles normes comptables

L'évolution des règles internationales de contrôle des risques pris par les banques illustre parfaitement les relations d'opposition et de compromis entre les multinationales et les autorités étatiques. Dans les années 1980, les Banques centrales ont imposé une norme publique de contrôle de risques aux banques. Dans les années 1990, les banques ont réussi à faire valoir qu'elles étaient les mieux à même de connaître leurs risques, et les Banques centrales ont autorisé le développement de l'auto-contrôle par les banques. Les nouvelles normes (dites de Bâle II<sup>3</sup>) qui se mettent en place en 2007 tentent un compromis entre les deux approches. D'un côté, les banques voient leur capacité d'auto-contrôle accrue, de l'autre, les Banques centrales se sont donné les moyens d'intervenir régulièrement pour vérifier les pratiques des établissements financiers.

Source : fimarkets.com, [http://www.fimarkets.com/pages/ratio\\_solvabilite\\_mcdonough\\_cooke.htm](http://www.fimarkets.com/pages/ratio_solvabilite_mcdonough_cooke.htm)

#### 7. Un nouveau Bretton Woods

La crise a remis en cause la légitimité du système financier à dominer l'économie mondiale, à fixer les taux de change, à dicter la stratégie des entreprises, à drainer une part importante des profits et à distribuer des rémunérations élevées. Renforcer la surveillance des marchés n'est pas suffisant. Il faut se donner comme objectif une baisse des rentabilités requises par les acteurs des marchés financiers, une modification de la répartition de la valeur ajoutée (moins de dividendes et davantage de salaires) et du financement des entreprises (davantage de crédit), une réorientation du système bancaire vers le financement des activités productives, un dégonflement du secteur financier et une diminution du rôle des marchés financiers. Ces réformes sont indispensables pour un fonctionnement plus satisfaisant de l'économie mondiale. Mais peuvent-elles être décidées dans une réunion internationale? Quelles sont les forces sociales qui pourraient imposer une telle stratégie?

Source : Henri Sterdyniak : directeur du département Economie de la mondialisation de l'OFCE, Catherine Mathieu : économiste senior au département Analyse et prévision, *Alternatives Economiques* - Hors-série n°80 - Février 2009

<sup>3</sup> Les accords de Bâle ont pour objectif de recommander aux banques de structurer leur bilan d'une certaine façon. La solvabilité d'une banque est donc sa capacité à faire face aux demandes de retrait de ses déposants. Et cela fait partie de la responsabilité des autorités de tutelle, de s'assurer que les banques sont bien aptes à faire face à leurs obligations. Il y va en effet de la stabilité de l'économie tout entière d'un pays.

Les accords de Bâle viennent d'être redéfinis. Le nouveau ratio, baptisé ratio Mc Donough ne change pas l'esprit de l'accord initial mais l'enrichit. Pour désigner ce ratio on parle indifféremment de ratio de solvabilité ou d'adéquation des fonds propres. Le processus de négociation, dénommé Bâle II (Bâle 2), a duré plusieurs années et a fait couler beaucoup d'encre dans la presse spécialisée.